

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 21

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 6

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 13 novembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Gérard VERNAY

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mathieu LECLERCQ est désigné secrétaire de séance

2024-148

**CONVENTION D'ACCUEIL EN RESIDENCE D'ARTISTE DANS LE CADRE D'UN
CYCLE DE RENCONTRES D'AUTEUR**

En 2024, la communauté de communes a défini sa politique territoriale en matière culturelle, notamment en matière d'accès à la culture et de soutien à la lecture publique.

Dans ce cadre, il a été proposé aux communes du territoire d'accueillir un cycle de rencontre d'auteur afin de proposer au grand public des temps de médiation autour du roman « Cols Rouges » par Catherine Charrier. Cet ouvrage retrace l'histoire de familles savoyardes originaires de Haute Tarentaise qui rejoignent la communauté des commissionnaires de l'hôtel des ventes de Drouot. Le roman puise son inspiration dans l'histoire locale, notamment les villages de Villaroger, Tignes et Sainte Foy Tarentaise, et met en valeur le patrimoine culturel tarin. Il a rencontré un vif succès auprès du grand public, notamment la population locale.

Afin d'assurer l'itinérance de l'autrice sur le territoire, il est proposé de l'accueillir 7 jours en résidence du 20 décembre 2024 au 26 décembre 2024.

Les communes bénéficiaires sont Sainte Foy Tarentaise, Tignes, Val d'Isère et Sées. L'opération est intégralement prise en charge par la communauté de communes. Les communes participantes se sont engagées à mettre un lieu à disposition et assurer l'accueil du public.

VU l'avis favorable de la commission culture & patrimoine en date du 15 octobre 2024.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe d'accueillir l'artiste-auteur en résidence artistique ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention entre la communauté de communes et l'artiste-auteur, annexée à la présente délibération, ainsi que tous les documents s'y rapportant;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2024.

Yannick AMET

Président

